

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 septembre 2023

SÉCURISER ET RÉGULER L'ESPACE NUMÉRIQUE - (N° 1674)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 39

présenté par
M. Midy

ARTICLE 31

À l'alinéa 25, substituer aux mots :

« le détail » ;

les mots :

« les modalités ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.